

LE MOT DU PRESIDENT

L'Académie de Marine a remis le 22 octobre dernier son prix Droit et économie – Claude Boquin 2021 - à la Revue Maritime.

Belle récompense du travail de la petite équipe de bénévoles qui, autour du Rédacteur en chef, Jean-Pierre de Roussane et de ses prédécesseurs, choisit les thèmes, sollicite les auteurs, les relance, relit, met en page, ajuste - parfois douloureusement pour respecter le format- et qui, à peine un numéro envoyé à l'éditeur, lance le suivant.

Hommage également la qualité de nos auteurs : tous ces passionnés qui partagent notre volonté de présenter projets et idées sur tous les sujets liés à la mer, tous ceux qui veulent participer au débat maritime et trouvent grâce à la Revue un lieu pour ces échanges.

Sans oublier la fidélité des tous ceux qui nous soutiennent, par les publicités qu'ils nous confient, par la fidélité de leurs abonnements, par leurs dons.

La Revue, c'est beaucoup d'intelligence, de passion et de dévouement partagés depuis un peu plus de deux siècles, puisque c'est en 1816 que le premier numéro de ce qui s'appelait alors les « Annales maritimes et coloniales », et dont nous sommes les directs successeurs.



Les Mardis de la Mer, que nous organisons avec l'Institut Catholique de Paris, ont repris. Nos auditeurs franciliens ont retrouvé avec plaisir le grand amphithéâtre de l'ICP, 400 places pratiquement totalement remplies pour nos deux premières séances, et plus de cent cinquante participants nous ont suivi chaque fois à distance. Et, depuis un an, nos séances sont toutes mises à disposition sur la chaîne « Youtube » de l'Institut : une richesse supplémentaire pour l'information du public sur tous les grands sujets en lien avec la mer.

Les Assises de l'économie de la mer, à Nice, ont permis à la communauté maritime de se retrouver en septembre dernier : après presque deux ans de rencontres virtuelles, le plaisir d'échanger « en vrai » était tangible. Mais, au-delà, sur le fond, j'ai perçu dans les interventions comme dans les conversations que le tournant est désormais pris : la protection de l'environnement marin est désormais perçue par la quasi-totalité des acteurs comme essentielle. Développement et durabilité se conjuguent maintenant réellement : l'économie maritime vire au bleu.

Notre appel à la reconnaissance de l'Océan comme un bien commun de l'humanité progresse également bien : dans le sillage du discours du Président de la République à Montpellier en 2019, l'idée est très souvent reprise et défendue par des ministres comme dans des forums variés. Nous avons continué à travailler pour en préciser toujours mieux les contours et conséquences. Parmi celles-ci nous promouvons la création d'une COP attachée à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et d'un panel d'experts internationaux sur le changement de l'Océan, de façon à ce que les sujets propres à la mer puissent être traités avec une vision d'ensemble. Si l'évolution du climat ou de la biodiversité ont des liens parfois étroits avec l'Océan, celui-ci ne se limite pas à ces sujets. Nous avons bon espoir de pouvoir animer un atelier lors du « One océan summit » sur ces thèmes et de pouvoir les faire avancer ainsi sur la scène internationale.

Eudes Riblier